

*Les crédits*

• (1530)

Les gens avaient l'habitude de se moquer des programmes supposément factices de créations d'emplois, sous prétexte qu'ils ne fournissaient pas d'emplois à long terme. Pourtant, ces programmes ont permis de recycler des chômeurs; ils leur ont démontré qu'il existait au sein des localités d'autres tâches à accomplir et ils ont doté les localités d'installations. Le plus important, cependant, c'est qu'ils ont permis aux travailleurs d'accumuler en sus les semaines de travail voulues pour leur permettre de demander des prestations. En outre, ils ont permis à ces chômeurs de toucher le revenu nécessaire pour demeurer dans leurs localités et y effectuer le travail saisonnier.

La ministre a modifié l'orientation du régime d'assurance-chômage. Elle a dit que le gouvernement allait assurer le recyclage des chômeurs. Elle n'a pas dit qu'il créerait des perspectives d'emplois à l'intention des nombreux travailleurs que les nouveaux changements à la loi risquent de prendre au dépourvu.

C'est une vérité que les députés d'en face trouvent pénible à entendre.

**M. Reid:** Tout le monde la trouve pénible à entendre.

**Mme Campbell (South West Nova):** Ils devront pourtant s'y faire. Il y a 139 groupes qui ont manifesté le désir de témoigner devant le Sénat. Jamais je n'ai vu autant de groupes examiner avec un soin pareil un changement que le gouvernement entend apporter à sa politique et les conséquences qu'il ne manquera pas d'avoir sur de nombreuses régions, de nombreux villages et de nombreuses villes partout au Canada.

À mon avis, le gouvernement a élaboré ce projet de loi en fonction des exigences de l'Accord de libre-échange.

**Des voix:** Oh, oh!

**Mme Campbell (South West Nova):** Les ministériels rigolent. Notre régime d'assurance-chômage fournissait au moins à tous les Canadiens, partout au Canada, le revenu dont ils avaient besoin pour vivre décemment. Tant que le gouvernement actuel ou un nouveau gouvernement ne nous aura pas expliqué comment ou entend assurer le soutien du revenu de nos concitoyens partout au Canada, il faut que ce programme s'applique dans différentes localités, faute de quoi, en raison de ce projet de loi, les gens devront quitter leur milieu et leur famille pour aboutir dans le centre-ville de Toronto, à Mississauga ou ailleurs en Ontario.

Peut-être les travailleurs de St. John's, Terre-Neuve, jouissent-ils du plein d'emploi, mais il en va tout autrement à Halifax. Il s'y trouve en effet bien des gens qui commencent maintenant à subir les conséquences économiques, car non seulement les pêches n'apportent plus

de recettes à Halifax, mais les gens des régions avoisinantes n'y viennent plus dépenser leur argent.

Toute l'orientation, que j'ai constatée depuis moins d'un an que je suis députée, a nuit aux régions. Nous le constatons dans le domaine des pêches. Nous le constatons également au niveau du chômage. Parce que les gens d'affaires ont déclaré que le régime devait s'autofinancer, le gouvernement doit modifier la Loi sur l'assurance-chômage conformément à leurs vœux. Même de Grand-pré et Forget ont reconnu que l'économie devait renfermer un élément susceptible d'assurer à long terme l'entretien des chômeurs. Ce sont les entreprises qui devraient assumer les frais de recyclage. Ce sont de grandes sociétés comme IBM et GM qui devraient assumer ce rôle, au lieu que ce soit le gouvernement qui subventionne GM et IBM.

L'autre jour, madame la Présidente, j'ai eu sous les yeux un communiqué où la ministre déclarait qu'elle avait puisé 2 millions de dollars dans la caisse de l'assurance-chômage et les avait remis à un poste de radio de la Société Radio-Canada pour qu'il diffuse un programme de recyclage à l'intention de nos concitoyens âgés d'au moins 55 ans. Le centre-ville de Toronto a-t-il vraiment besoin de 2 millions de dollars? Dans cette ville, les gens d'affaires ne se rendent-ils pas compte que ce sont eux qui devraient venir en aide aux travailleurs âgés et les aider à réintégrer les rangs de la population active?

Ce sont les prestataires des provinces de l'est du Canada qui, par la réduction de leurs prestations, versent ces 2 millions de dollars à la région torontoise, la plus riche du Canada. Les gens d'affaires demandent à la ministre de modifier la Loi sur l'assurance-chômage, et ils n'acceptent même pas, comme elle le leur demande, d'aider financièrement, contre exonération fiscale, ce poste de radio à diffuser ce programme.

Le pire dans cette mesure, c'est qu'elle ne s'applique qu'à une zone désignée de l'Ontario, comprenant sept villes, je crois. Elle ne s'étend pas au reste du Canada pour aider les travailleurs âgés à réintégrer la population active. Elle ne profite qu'à la région de la ministre et aux entreprises qui s'y trouvent. En ce qui me concerne, il me semble que c'est une zone très limitée.

J'ai vu le gouvernement présenter un projet de loi puis imposer la clôture après une seule journée de débat. Si ma mémoire est bonne, je n'ai pas eu l'occasion de prendre la parole à l'étape de la deuxième lecture. Je n'ai pu le faire que pendant le débat sur la motion de clôture.

Je ne crois pas avoir vu une étude montrant ce qui va remplacer les 50 millions de dollars en Nouvelle-Écosse, mais je sais, compte tenu des changements apportés à l'assurance-chômage, qu'il faudra y penser. Au train où vont les choses, je doute que nos municipalités puissent, sans l'aide du gouvernement fédéral, offrir les semaines